

Saint-Laurent-Blangy, le 21 avril 2020

Objet : Dossier nomenclature 3.2.3.0



Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint Laurent Blangy cedex

Madame,
Monsieur,

Tél. : 03 21 60 57 57
Email : contact@agriculture-npdc.fr

Veillez trouver sous ce pli en 3 exemplaires, une demande pour la réalisation d'un bassin d'irrigation nomenclature 3.2.3.0 pour :

L'EARL PASCAL LEFER
15 Rue des peupliers
59400 WAMBAIX

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Chambre d'Agriculture,
Nathalie TOUPET.



Siège social

299 boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z

www.npdc.fr www.npdc.fr www.npdc.fr

Recommandé avec avis de réception

Lille, le **23 OCT. 2020**

Monsieur,

Par courrier reçu le 09 avril 2020, vous avez déposé un dossier de déclaration concernant le projet de **création d'un bassin d'irrigation au lieu-dit Le Paradis (parcelle ZH70) sur la commune de Wambaix (Nord)**.


Une demande de renseignements complémentaires au titre de la régularité vous a été adressée le 06 juillet 2020, précisant, conformément à l'article R214-35 du code de l'environnement, que votre réponse devait intervenir dans un délai de 3 mois.

Ce délai est aujourd'hui dépassé, et nous ne disposons à ce jour d'aucune réponse. Conformément à l'article R214-35 du code de l'environnement, et comme évoqué par téléphone avec vous-même et Madame TOUPET de la Chambre d'Agriculture du Nord - Pas-de-Calais, je me vois dans l'obligation de confirmer administrativement l'**opposition tacite** à votre demande de régularisation.

Annabelle CAPENDU, en charge de l'instruction de votre dossier D-59-2020-00053, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (courriel : annabelle.capendu@nord.gouv.fr ou tél. : 03 28 03 84 00).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le directeur départemental adjoint,


Antoine LEBEL

Copie à Monsieur le responsable du service territorial Hainaut de la DDTM
Nathalie TOUPET – Chambre d'Agriculture du Nord – Pas-de-Calais

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier, à défaut auprès de la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

EARL Pascal LEFER
Monsieur Pascal LEFER

15 rue des Peupliers
59400 WAMBAIX

Réf. : **PE-1142**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00 - Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr
Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **23 OCT. 2020**

Monsieur le maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par Monsieur Pascal LEFER déposé le 09 avril 2020, concernant le projet de **création d'un bassin d'irrigation au lieu-dit Le Paradis (parcelle ZH70) sur votre commune.**

Vous trouverez également, pour affichage en votre mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision préfectorale portant **opposition tacite** à cette déclaration.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

Annabelle CAPENDU, en charge de l'instruction de votre dossier D-59-2020-00053, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (courriel : annabelle.capendu@nord.gouv.fr ou tél. : 03 28 03 84 00).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'assurance de mes salutations distinguées:

Le directeur départemental adjoint,


Antoine LEBEL

Copie à Monsieur le responsable du service territorial Hainaut de la DDTM
Nathalie TOUPET – Chambre d'Agriculture du Nord – Pas-de-Calais

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier, à défaut auprès de la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Mairie de Wambaix

1A rue de l'Église
59400 WAMBAIX

Réf. : **PE - 1143**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00 - Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr
Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/